



41^e Gala de l'Entreprise : *Retour aux sources*

Val-d'Or, le 11 décembre 2020 - C'est sous le thème *Retour aux sources* que la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) a procédé ce matin au lancement officiel du Gala de l'Entreprise 2021. Les entreprises sont invitées à soumettre dès maintenant leur candidature dans l'une ou plusieurs des 18 catégories, et ce, jusqu'au 15 février 2021. Les lauréats seront dévoilés lors de la soirée du Gala de l'Entreprise qui se tiendra le 5 juin prochain, dans une formule adaptée aux recommandations en vigueur.

Mise en candidature

« *Nous avons actuellement le privilège de profiter d'une situation économique enviable comparativement au reste de la province. Malgré le contexte actuel, nous continuons de voir une effervescence économique et un dynamisme de notre milieu. Le dynamisme et la force de caractère de nos entrepreneurs ne cessent de nous épater, alors que l'on assiste à de nombreuses ouvertures, reprises d'entreprises et expansions. Ce sera donc l'occasion de souligner ce travail acharné et de célébrer ensemble!* » affirme Hélène Paradis, directrice générale de la Chambre de commerce.

« *Nous tenons à rappeler que les catégories sont variées et qu'il y en a pour tous les types d'entreprises, peu importe la taille et le secteur dans lequel elles évoluent. Nous sommes conscients que les horaires de chacune sont chargés, et c'est pourquoi nous nous assurons que la mise en candidature soit simple et accessible. De plus, nous offrons à toute entreprise intéressée à participer l'aide d'une personne-ressource, tout à fait gratuitement.* »

Dès la fin février, un comité Jury entièrement indépendant de la CCVD procèdera à l'analyse des dossiers de candidature et se réunira pour délibérations afin d'identifier les finalistes et les lauréats de ce 41^e Gala de l'Entreprise.

La thématique *Retour aux sources*

La présidence de ce grand événement, qui se déroulera sous la thématique *Retour aux sources*, a été confiée pour une 3^e année à M. Simon Bertrand : « *À travers cette thématique, nous voulons souligner la résilience, la solidarité et la détermination dont notre communauté d'affaires a fait preuve cette année. En 2020, nos entreprises se sont questionnées sur ce qu'elles font de mieux, sur leurs forces, leurs priorités. Elles se sont concentrées sur l'essentiel, alors que tout autour était en changement. C'est aussi ce que le comité organisateur fera lors de la préparation du Gala. L'essentiel, pour nous, c'est de reconnaître et souligner les réussites des gens d'affaires, et c'est encore plus important lorsqu'on surmonte de grands défis.* » explique M. Bertrand.

Comment participer

Les cahiers de candidature sont disponibles via le site web de la Chambre de commerce, au www.ccvd.qc.ca, dans la section *Gala de l'Entreprise* sous l'onglet *Poser sa candidature*. La Chambre de commerce offre gratuitement, aux entreprises qui le souhaitent, l'aide d'une personne-ressource pour remplir leur cahier de candidature. Pour toute information supplémentaire, les entreprises sont invitées à communiquer avec nous par courriel à l'adresse info@ccvd.qc.ca ou par téléphone au 819 825-3703. Les cahiers de candidature doivent être déposés avant le 15 février 2021, 16 heures.

- 30 -

Source :
Corinne Larose
Agente de communication
819 825-3703